

1000990101

DATE DEPOT : 2010-02-01

NUMERO DE DEPOT : 9901

N° GESTION : 2004B15357

N° SIREN : 478343080

DENOMINATION : 118 218 LE NUMERO

ADRESSE : 14 BLD DE LA MADELEINE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/11/18

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

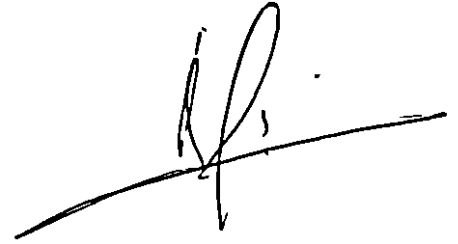
NATURE D'ACTE : DEMISSION D'ADMINISTRATEUR(S)

dy B 15357

Copie certifiée conforme
à l'original.

118 218 LE NUMERO
Société par actions simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 14, boulevard de la Madeleine
75008 Paris

R.C.S Paris 473 343 080



Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

DECISION PAR ACTE UNANIME DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2009

I N R
- 1 F2V. 2010

DB 18.11.09 EC

N DE DEPOT 9921

Je soussignée :

La société The NUMBER UK LIMITED, société de droit anglais au capital de 30.000.000 £, dont le siège social est situé Sterling House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate Business Park, Cardiff CF 23 8RA, Pays de Galles,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société 118 218 LE NUMERO (la "Société") société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, dont le siège social est situé 14, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris,

a préalablement exposé ce qui suit :

- la société Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Cela étant exposé, l'associé unique a décidé de se prononcer par acte unanime, conformément à l'article 14-2-c des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du Président ;
- constatation de la démission de Monsieur David FREEDMAN de son mandat d'administrateur de la Société ;
- pouvoirs pour formalités.

Par conséquent, l'associé unique a pris les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur David FREEDMAN de son mandat d'administrateur de la Société

L'associé unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur David FREEDMAN de son mandat d'administrateur de la Société, avec effet à compter du 22 octobre 2009.

L'associé unique remercie Monsieur David FREEDMAN pour ses services rendus à la Société dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

SECONDE DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'associé unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport du Président, confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à "Annonces & Formalités Légales" à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

* * *
* * *

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.


Associé unique
The NUMBER UK LIMITED,